

CHALLENGE EUROPEEN DES VOITURES DE TOURISME HISTORIQUES DE LA FIA FIA EUROPEAN CHALLENGE FOR HISTORIC TOURING CARS

1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ce Challenge est réservé aux pilotes. Les Prescriptions Générales Applicables à tous les Championnats FIA doivent être respectées, sauf indication du contraire ci-après, ainsi que les prescriptions de l'Annexe K du Code Sportif International.

Le règlement particulier de chaque épreuve sera conforme au modèle standard établi par la FIA.

Pour chaque voiture engagée, le concurrent doit fournir une Fiche de Compétition FIA de Véhicule Historique ou un Passeport Technique Historique FIA (PTH) en cours de validité, lors des vérifications de l'épreuve ; chaque demande d'inscription à une épreuve doit obligatoirement être accompagnée d'une photocopie de la première page de cette fiche ou du Passeport Technique Historique FIA (PTH).

2 - VOITURES ADMISSIBLES

Voitures de Tourisme (T), Voitures de Tourisme de Compétition (CT) des années 1947 à 1976 inclus.

Classes :

(Voir Annexe I de l'Annexe K pour la définition des classes)

Période E : T1 à T5 / CT1 à CT5.
Période F : T6 à T10 / CT6 à CT10.
Période G : T11 à T20 / CT11 à CT20.
Période H : T21 à T30 / CT21 à CT30.

La composition des classes doit être publiée dans le paddock dans un délai d'une heure après les vérifications techniques préliminaires. Il est de la responsabilité du concurrent de s'assurer que sa voiture est incluse dans la classe correcte.

3 - CALENDRIER DES ÉPREUVES

Il y aura un maximum de dix épreuves. Il y aura au maximum deux épreuves par pays. Si huit ou plus d'épreuves ont été courues, les sept meilleurs résultats compteront pour le Challenge. Si à l'issue de ce Challenge, 4 épreuves n'ont pas eu lieu, la FIA pourra refuser d'attribuer le titre.

4 - CARACTÉRISTIQUES DES ÉPREUVES

Il devrait y avoir deux courses distinctes, une pour les Périodes E et F et l'autre pour les Périodes G et H.

Les courses pour Périodes G et H peuvent être regroupées avec celles pour les Périodes E et F de la «Coupe d'Europe des Voitures de Grand Tourisme Historiques de la FIA».

Les courses dureront 30 minutes ou une heure, elles se termineront quand la voiture de tête aura franchi la ligne d'arrivée pour la première fois au terme d'une heure. Il y aura un départ de Grand Prix. L'utilisation de tout dispositif pour chauffer les pneus est interdite. Le ravitaillement en huile est autorisé.

Sauf à des fins de chronométrage, les communications radio entre les voitures et les stands sont interdites. Pendant l'épreuve, il est permis de faire démarrer les voitures en les poussant, en tout point du circuit, mais sous le contrôle des officiels de la course uniquement.

Afin de se qualifier pour le Challenge, chaque épreuve devra compter au moins 12 partants. Si le nombre d'engagements reçus est

fc - 09.12.2005

1 - GENERAL PROVISIONS

This Challenge is reserved for drivers. The General Prescriptions Applicable to all FIA Championships will be observed unless otherwise stated hereafter, as will the prescriptions of Appendix K to the International Sporting Code.

The supplementary regulations of each event will follow the standard model established by the FIA.

A valid FIA Historic Vehicle Competition form or FIA Historic Technical Passport (HTP) must be provided by the competitor for each car entered, at scrutineering for each event; each entry form for an event must obligatorily be accompanied by a photocopy of the first page of the Historic Vehicle Competition Form or FIA Historic Technical Passport (HTP).

2 - ELIGIBLE CARS

Touring (T) cars, Competition Touring cars (CT) of the years 1947 to 1976 inclusive.

Classes:

(See Appendix I to Appendix K for the definition of the classes)

Period E: T1 to T5 / CT1 to CT5.
Period F: T6 to T10 / CT6 to CT10.
Period G: T11 to T20 / CT11 to CT20.
Period H: T21 to T30 / CT21 to CT30.

The composition of the classes must be published in the paddock within one hour after preliminary scrutineering. It is the competitor's responsibility to ensure that his car is included in the correct class.

3 - CALENDAR OF EVENTS

There will be a maximum of ten events with a maximum of two events per country. If eight or more events are run, the seven best results will count towards the Challenge. If, at the outcome of this Challenge, four events have not taken place, the FIA may refuse to award the title.

4 - CHARACTERISTICS OF THE EVENTS

There should be two separate races one for Periods E and F and the other one for Periods G and H.

These races for Periods G and H may be run together with the „European Cup for Historic Grand Touring Cars" for Periods G and H.

Races will be of 30 minutes or 1-hour duration, ending when the leading car crosses the finishing line for the first time after this time has elapsed. There will be a Grand Prix Start.

The use of any sort of device to warm tyres is forbidden. Oil replenishment is allowed.

Except for time keeping, radio communications between cars and pit are forbidden. During the event it is permitted to push-start cars at any point of the circuit, but only under the control of race officials.

In order to qualify for the Challenge, each event must have at least 12 starters. If entries received are 20% over the number of cars

1

**CHALLENGE EUROPEEN DES VOITURES DE TOURISME HISTORIQUES DE LA FIA /
FIA EUROPEAN CHALLENGE FOR HISTORIC TOURING CARS**

supérieur de 20 % au nombre de voitures autorisées à courir sur la piste, l'épreuve devra être disputée sur deux manches, ou plus, mais une même classe ne doit jamais être divisée en plus d'une course.

Les courses doivent avoir lieu entre 10h00 et 16h00.

Pour les courses durant 1 heure :

Il y aura un arrêt obligatoire aux stands de 1 minute minimum pour un changement de pilotes entre les 20 et 40 minutes (incluses) après le départ. Au cas où il n'y aurait qu'un seul pilote engagé pour une voiture donnée, cette disposition devra être également respectée. Il n'y aura aucun autre changement de pilotes.

Au plus tard une heure avant le départ de la course, le concurrent doit annoncer au Directeur de Course lequel de ses pilotes prendra le départ. Les commissaires des stands seront informés et désignés pour superviser le changement obligatoire de pilotes.

Pour compter pour le Challenge, chaque course doit avoir au moins 12 partants.

Pour les courses durant 30 minutes :

(il est possible qu'une seule course de 30 mn ait lieu durant l'épreuve)

Si un pilote et son copilote participent, l'un court pour la Course N°1 et l'autre pour la Course N°2 lors du même week-end. Une heure au moins avant le départ d'une Course, le concurrent doit informer le Directeur de Course de l'identité de celui qui prendra le départ.

Le résultat de la Course N°1 est décisif pour la grille de la Course N°2.

Le pilote à son volant ne peut prendre le départ ou quitter son stand sans être correctement attaché par son harnais de sécurité. Chaque commissaire des stands supervisera 3 voitures au maximum.

Le ravitaillement en carburant ou en huile n'est pas autorisé pendant la course.

Dans le cas où il y aurait un nombre trop élevé de voitures engagées dans une classe, il doit y avoir soit des manches éliminatoires, soit une sélection des partants basée sur les temps des essais.

5 - LICENCES

Les concurrents et les pilotes doivent être détenteurs de licences internationales appropriées et en cours de validité ; les pilotes auront ou le degré approprié de Licence Internationale Historique de Pilote FIA, ou un des degrés de la licence FIA courante (A, B ou C).

6 - CONDITIONS D'ENGAGEMENT

6.1 Epreuves individuelles

La date de clôture des engagements pour chaque épreuve ne sera pas plus de 4 semaines avant l'épreuve.

Il y aura un ou deux pilotes par voiture.

Un même pilote ne pourra pas être engagé par deux concurrents différents. Un pilote pourra être engagé par le même concurrent pour faire des essais sur plus d'une voiture, mais il ne pourra pas conduire plus d'une voiture dans la même course.

6.2 Inscription pour le Challenge

Les concurrents souhaitant marquer des points dans le Challenge devront s'inscrire auprès du Secrétariat du Challenge-FIA en soumettant une fiche d'inscription au Challenge. La fiche d'inscription pourra être obtenue auprès du Secrétariat du Challenge-FIA.

Le droit de participation annuel comprenant le droit d'inscription de la FIA (voir Annexe) est de € 425, hors taxe, pour le premier pilote, et de € 250, hors taxe, pour le second.

Les droits d'engagement aux épreuves individuelles (€ 500 hors

permitted to race on the track, the event must be run in two or more races, but the same class must never be split over more than one race.

The races must take place between 10 am and 4pm.

For races lasting 1 hour:

There will be a mandatory stop at the pits of 1 minute minimum duration to change drivers between 20 and 40 minutes (inclusive) after the start. If there was only one driver entered for a given car, this provision must also be respected. There will be no other change of driver.

One hour at the latest before the start of the race, the entrant must inform the Clerk of the Course which of his drivers will take the start. Pit marshals shall be informed, and appointed to supervise the obligatory change of drivers.

In order to qualify for the Challenge, each race must have at least 12 starters.

For races lasting 30 minutes:

(it is possible that only one race lasting 30 minutes is held during an event)

If a driver and his co-driver participate, then one driver races for Race No. 1 and the other driver races for Race No. 2 during this weekend. One hour at least before the start of a Race, the entrant must inform the Clerk of the Course which of the drivers will take the start.

The result of Race No. 1 will establish the grid of Race No. 2.

The driver in the car may not take the start or leave his pit unless he is properly restrained by his safety harness. Each pit marshal shall supervise no more than 3 cars.

Replenishing fuel or oil during the race is not allowed.

Should there be too many cars entered for a class, there must either be eliminating heats or the race entries must be selected on the basis of practice times.

5 - LICENCES

Drivers and competitors must hold appropriate valid international licences; drivers must have either any grade of the current FIA licence (A, B or C), or the appropriate grade of the FIA Historic International Driver's Licence.

6 - ENTRIES

6.1 Event

The closing date for entries for each event will be not more than 4 weeks prior to the event.

There will be one or two drivers per car.

The same driver may not be entered by two different entrants. A driver may be entered by the same entrant to practise on more than one car, but shall not drive more than one car in the same race.

6.2 Registration for the Challenge

Competitors wishing to score points in the Challenge must register with the FIA-Challenge Secretariat by submitting a Challenge registration form. The registration form can be obtained from the FIA-Challenge Secretariat.

The yearly participation fee including the FIA Registration fee (see Appendix) is € 425 for the first driver and € 250 for the second, plus Value Added Tax.

Entry fees to the individual events (€ 500 plus Value Added Tax per

CHALLENGE EUROPEEN DES VOITURES DE TOURISME HISTORIQUES DE LA FIA /
FIA EUROPEAN CHALLENGE FOR HISTORIC TOURING CARS

taxe par voiture pour les pilotes inscrits) devront également être versés au Secrétariat du Challenge-FIA.

Les concurrents recevront leur bulletin d'engagement uniquement du Secrétariat du Challenge-FIA :

Secrétariat du Challenge-FIA
Zur Dreispitz 20
D-65388 Schlangenbad
Tél. : +49 61 29 15 92
Fax : +49 61 29 15 99
e-mail : info@fia-historic-racing.com

Une fois l'inscription acceptée, le concurrent recevra :

- un numéro de course permanent
- trois plaques portant le numéro donné par la FIA-TC

Un set promotionnel FIA-TC portant le logo du Challenge est disponible et peut être acheté séparément.

7 - VÉRIFICATIONS TECHNIQUES ET PARC FERMÉ

A la fin de la course toutes les voitures ayant franchi la ligne d'arrivée seront conduites sous la supervision des officiels de l'épreuve, à un Parc Fermé où elles resteront 30 minutes au minimum après l'affichage des résultats provisoires et jusqu'à ce que les commissaires sportifs de l'épreuve ordonnent qu'elles soient libérées. Toute voiture classée qui sera incapable de franchir la ligne et/ou de se rendre au Parc Fermé par ses propres moyens sera, aussitôt après cette incapacité, placée sous le contrôle exclusif des commissaires de piste et commissaires techniques qui, dès que cela sera possible, conduiront la voiture au Parc Fermé.

Les voitures n'ayant pas été placées dans le Parc Fermé ne seront pas classées.

Les coûts du démontage d'une voiture à des fins de vérifications techniques seront supportés comme suit :

- Si la voiture est trouvée illégale, le concurrent pourra devoir payer jusqu'au droit minimal convenu pour le Groupe N par l'ASN du pays de l'épreuve.
- Si la voiture est trouvée légale, l'organisateur de l'épreuve supportera les coûts de démontage à concurrence de la même somme.
- Si la voiture est trouvée légale et que la réclamation a été présentée par un autre concurrent, ce concurrent supportera les coûts de démontage à concurrence de la même somme.

8 - ESSAIS

Tous les concurrents auront la possibilité de faire au moins deux séances d'essais qualificatifs chronométrés de 30 minutes ou une séance de 60 minutes, sauf dans le cas d'une seule course de 30 minutes: au moins une séance de 30 minutes.

Pendant les essais d'une course du Challenge, seules les voitures engagées pour cette course seront admises sur la piste. Toutes les voitures d'une même classe participeront aux mêmes séances d'essais.

Pour se qualifier, les voitures et tous les pilotes devront répondre au minimum requis, à savoir un maximum de 130 % de la moyenne des trois temps les plus rapides réalisés durant les séances d'essais qualificatifs correspondant à leur classe.

Dans le cas où le temps d'essai d'une voiture dépasse les 130%, le Directeur de la Course, en consultation avec les Commissaires Sportifs et l'Organisateur, peut décider de la laisser prendre le départ de l'épreuve, s'il considère que sa performance et les compétences de son pilote sont satisfaisantes.

Le tour le plus rapide de l'ensemble des qualifications est décisif pour la grille de départ de la course N° 1.

9 - CLASSEMENT

Le classement provisoire du Challenge doit être affiché par les organisateurs sur le panneau d'affichage officiel avant le

car for registered drivers) will also be paid to the FIA-Challenge Secretariat.

The competitors will receive their entry forms only from the FIA-Challenge Secretariat:

FIA-Challenge Secretariat
Zur Dreispitz 20
D-65388 Schlangenbad
Tel: +49 61 29 15 92
Fax: +49 61 29 15 99
e-mail: info@fia-historic-racing.com

When the registration is accepted, the entrant will receive:

- a permanent race number.
- three FIA-TC number plates.

An FIA-TC merchandising set with the Challenge logo is available and can be purchased on an individual basis.

7 - SCRUTINEERING AND PARC FERMÉ

At the end of the race, all the cars having crossed the finishing line shall be driven under the supervision of the officials of the event, to a Parc Fermé where they shall remain until at least 30 minutes after the posting of the provisional results and until the stewards of the meeting order their release. Any classified car which is unable to cross the line and/or to reach the Parc Fermé by its own means shall forthwith upon such disability occurring be placed under the sole and exclusive control of the marshals and the scrutineers who shall at the first convenient moment remove the car to the Parc Fermé.

Cars which have not been put in the Parc Fermé will not be classified.

The costs of dismantling a car for scrutineering will be borne as follows:

- If the car is found illegal, the competitor may be charged up to the minimum fee agreed for Group N by the ASN of the country of the event.
- If the car is found legal, the Event organiser will bear the dismantling costs up to the same amount.
- If the car is found legal and the protest has been lodged by another competitor, this competitor will bear the dismantling costs up to the same amount.

8 - PRACTICE

All competitors will have the opportunity of at least two 30 minutes or one 60 minutes timed qualifying practice except in the case of only one 30-minute race, when there will be at least one 30-minute practice.

During practise for a Challenge race, only cars entered for that race shall be admitted on the track. All cars of the same class shall practice in the same session.

The qualification minima required for the cars and all the drivers shall be the following: a maximum of 130% of the average of the three best overall times achieved during the qualifying practice sessions of their class.

In the case of a car recording a practice time outside the 130%, the Clerk of the Course, in consultation with the Stewards and the Organiser, may decide to include it in the event if he considers its performance and the driver's competence satisfactory.

The fastest lap of the complete qualifying will establish the starting grid of the race No 1.

9 - CLASSIFICATION

The provisional classification of the Challenge must be posted by the organisers on the official board prior to the beginning of each

CHALLENGE EUROPEEN DES VOITURES DE TOURISME HISTORIQUES DE LA FIA /
FIA EUROPEAN CHALLENGE FOR HISTORIC TOURING CARS

commencement de chaque épreuve.

Afin de compter pour le classement, les résultats d'une épreuve, officiellement communiqués à la FIA par l'ASN de l'Organisateur, doivent comporter :

- a) Un classement général de chaque course, ainsi que quatre classifications générales séparées, pour les périodes E, F, G, H.
- b) Classements, extraits des résultats généraux, se rapportant à chacune des classes, y compris les pilotes n'ayant pas terminé la course et ceux ayant été exclus et limités aux concurrents inscrits au Championnat pour l'attribution des points.

Le signal de la fin de la course sera donné à la voiture de tête dès qu'elle franchira la ligne d'arrivée une fois la durée de l'épreuve écoulée.

Les pilotes ou les voitures doivent accomplir 75 % de la distance couverte par le vainqueur de la classe pour être classées.

Les points seront attribués comme suit :

Pour les classes comportant au moins trois partants et pour les courses de 30 minutes :

| | |
|-----|-----------|
| 1er | 10 points |
| 2e | 8 points |
| 3e | 6 points |
| 4e | 5 points |
| 5e | 4 points |
| 6e | 3 points |
| 7e | 2 points |

Pour tous les autres ayant terminé les courses de 30 minutes : 1 point.

Pour les classes comprenant moins de trois partants et pour les courses de 30 minutes :

| | |
|-----|----------|
| 1er | 5 points |
| 2e | 4 points |

Pour les classes comprenant trois partants ou plus, pour chaque pilote, et pour les courses de 1 heure :

| | |
|-----|-----------|
| 1er | 20 points |
| 2e | 16 points |
| 3e | 12 points |
| 4e | 10 points |
| 5e | 8 points |
| 6e | 6 points |
| 7e | 4 points |

Pour tous les autres ayant terminé les courses de 1 heure, pour chaque pilote : 2 points.

Pour les classes comprenant moins de trois partants, pour chaque pilote, et pour les courses de 1 heure :

| | |
|-----|-----------|
| 1er | 10 points |
| 2e | 8 points |

Par partant, il faut entendre un conducteur ayant effectué les essais et pris le départ de la course.

Chaque partant se verra attribuer 0,2 point supplémentaire par voiture ayant pris le départ de la course dans chaque classe.

Au cas où il y aurait des ex aequo dans une course comptant pour le Challenge, chaque équipe ainsi classée se verrait attribuer un nombre de points égal à la moyenne arithmétique, arrétée à la première décimale, des points correspondant aux places qu'elles auraient occupées si elles avaient été classées les unes après les autres.

Si plus de deux courses sont disputées lors d'une épreuve pour le Challenge, seuls les deux meilleurs résultats seront pris en compte.

event.

In order to count for the classification, the results of an event must be communicated officially to the FIA by the ASN of the organiser, and must include:

- a) A general scratch classification of each race, together with four separate general classifications, for Periods E, F, G and H.
- b) Results, taken from the general classification, relating to each of the classes, including non-finishers and exclusions but restricted to Championship registered Competitors for the points attribution.

The finish signal will be given to the leading car as soon as it crosses the finishing line after the duration of the event has elapsed.

Drivers or cars must complete 75 % of the distance covered by the class winner, in order to be classified.

Points will be awarded as follows:

For classes with three or more starters and for 30-minute races:

| | |
|-----|-----------|
| 1st | 10 points |
| 2nd | 8 points |
| 3rd | 6 points |
| 4th | 5 points |
| 5th | 4 points |
| 6th | 3 points |
| 7th | 2 points |

For all other finishers in 30-minute races: 1 point

For classes with less than three starters and for 30-minute races:

| | |
|-----|----------|
| 1st | 5 points |
| 2nd | 4 points |

For classes with three or more starters, for each driver, and for 1-hour races:

| | |
|-----|-----------|
| 1st | 20 points |
| 2nd | 16 points |
| 3rd | 12 points |
| 4th | 10 points |
| 5th | 8 points |
| 6th | 6 points |
| 7th | 4 points |

For all other finishers in 1-hour races, each driver: 2 points.

For classes with less than three starters, for each driver, and for 1-hour races:

| | |
|-----|-----------|
| 1st | 10 points |
| 2nd | 8 points |

A «starter» is a driver who has practised and started the race.

An additional 0.2 points for each **starter** will be added per car starting the race in each class.

Should there be a dead-heat in any race counting for the Challenge, each of the teams so classified will be attributed a number of points equal to the arithmetical average, taken to one decimal point, of the points corresponding to the places which they would have held if they had been classified one after another.

If more than two races are carried out in an event for the Challenge, only the two best results will be taken into account.

10 - CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE

Les sept meilleurs résultats de toutes les épreuves qualificatives (maximum dix) organisées seront pris en compte.

Quatre classifications séparées seront établies, une pour la période E, une pour la période F, une pour la période G, et une pour la période H, et un Titre sera attribué pour chacune de ces quatre catégories.

Un pilote pourra participer dans plus d'une classe à une même épreuve, et y marquer des points, mais à la fin de l'épreuve il doit signaler à la FIA, dans les 48 heures, le résultat qu'il souhaite voir retenu pour le Challenge.

Le(s) gagnant(s) du Challenge sera(seront) la/les équipes ayant marqué le plus grand nombre de points dans les conditions prévues pour ce Challenge.

En cas d'ex aequo :

1) L'avantage ira au pilote de la voiture de période plus ancienne (conformément à l'Article 6 de l'Annexe K). Si un pilote utilise plus d'une voiture, la voiture prise en considération pour le critère d'ancienneté sera la voiture utilisée pour marquer le plus grand nombre de points (le Groupe de Travail Technique de la Commission du Sport Automobile Historique tranchera toute contestation concernant l'ancienneté des voitures).

2) S'il s'avère qu'il y a toujours des ex aequo, dans chaque épreuve, un gagnant sera désigné sur la base du plus grand nombre de points marqués lors de l'épreuve. En cas de nombre de points identiques, l'avantage ira à la voiture de période plus ancienne (conformément à l'Article 6 de l'Annexe K). Le Titre sera attribué au(x) pilote(s) ayant obtenu le plus grand nombre de victoires.

3) S'il s'avère qu'il y a toujours des ex aequo, le Titre sera attribué au pilote ayant réussi le plus grand nombre de :

- a) meilleurs temps de qualification dans sa classe.
- b) les 2èmes meilleurs temps de qualification dans sa classe si nécessaire.
- c) les 3èmes meilleurs temps de qualification dans sa classe, si nécessaire.

4) S'il s'avère qu'il y a toujours des ex aequo, les pilotes concernés seront déclarés ex aequo.

La FIA pourra ne pas attribuer le Titre en cas d'insuffisance de performance.

10 - FINAL CLASSIFICATION OF THE CHALLENGE

The seven best results of all the qualifying events (maximum ten) organised will be taken into account.

Four separate classifications will be drawn up, one for Period E, one for Period F, one for Period G, and one for Period H, and a Title will be awarded for each of these four categories.

A driver may compete and score points in more than one class in the same event, but at the end of the event he must notify the FIA within 48 hours which result he wishes to be retained for the Challenge.

The winner(s) of the Challenge will be the team(s) having scored the highest number of points under the conditions fixed for this Challenge.

In case of a tie:

1) The driver of the car from the older period (according to Article 6 of Appendix K) will take precedence. If more than one car is used by a driver, the car taken into consideration for the age criterion will be the car used to score the higher number of points (the Historic Motor Sport Commission Technical Working Group will settle any disputes concerning the age of the cars).

2) Should the tie remain unresolved, a winner will be appointed in each event on the basis of the highest number of points scored during that event. In the case of identical totals, the car from the older period (according to Article 6 of Appendix K) will take precedence. The title will be awarded to the driver(s) with the largest number of victories.

3) Should the tie remain unresolved, the title will be awarded to the driver which achieved the highest number of:

- a) best qualifying times in his class.
- b) 2nd best qualifying times in his class, if necessary.
- c) 3rd best qualifying times in his class, if necessary.

4) Should the tie remain unresolved, a tie will be declared between the drivers concerned.

The FIA may decline to award the title in case of insufficient performance.

ANNEXE

Le paiement des droits d'engagement et d'organisation requis selon l'Article 6 ci-dessus ne peut s'effectuer que par virement bancaire, en euros uniquement, sur le compte du Secrétariat FIA-TC :

Banque destinataire : Wiesbadener Volksbank EG
Schillerplatz 4,
D - 65185 Wiesbaden

Code Swift : WIBA DE 5W
Code Swift (en euros) : GENO DE FF AEIB DE FX

Client bénéficiaire : Ronny G. Bredhauer
Zur Dreispitz 20
D - 65388 Schlangenbad

N° de compte : 40 33 2006

IBAN : DE 77 5109 0000 0040 3320 06

Les virements doivent porter l'indication «FIA-TC».

Tous les frais bancaires, y compris ceux du correspondant étranger de sa banque, doivent être payés par le concurrent.

APPENDIX

Payment of the organisation and entry fees required under Article 6 above must be made only by bank transfer, in Euros only, to the FIA-TC Secretariat's:

Receiving Bank: Wiesbadener Volksbank EG
Schillerplatz 4,
D - 65185 Wiesbaden

Swift: WIBA DE 5W
EUR-cover through: GENO DE FF AEIB DE FX

Beneficiary customer: Ronny G. Bredhauer
Zur Dreispitz 20
D-65388 Schlangenbad

Account No: 40 33 2006

IBAN: DE 77 5109 0000 0040 3320 06

Orders must be marked «FIA-TC».

All bank charges, including those accrued by the bank's foreign correspondent, must be met by the competitor.